

Réunion mensuelle des adhérents SONE, le 09/03/2022

Présents : 21 personnes présentes (liste en annexe).

Lieu : Saint-Orens : Maison des Associations (Salle Jean Dieuzaide) : 20h30-22h30

Ordre du jour :

- **Actualités de l'association** (Pierre Jouffret et Hélène Laviron)
- « **Biodiv** » (Babette Navarra et Michel Sarrailh)
- « **Les rapaces nocturnes de Saint-Orens** » (Babette Navarra)

Compte -rendu : P Jouffret

1. Actualités de l'association

1.1. Travaux au bois du Bousquet

Pierre donne des informations relatives aux travaux de débroussaillage qui ont été réalisés récemment par la Mairie au bois du Bousquet dans le cadre de la lutte pour limiter la prolifération des sangliers (retournements de nombreux espaces verts, plaintes très fréquentes des Saint-Orennais). Ces travaux font partie d'un plan de régulation des sangliers qui va être mené aussi sur un certain nombre de friches et au bois des Chanterelles.

Les travaux ont été réalisés par le personnel de la Mairie (équipe de 4 à 5 personnes) et ont consisté en un débroussaillage progressif depuis les « franges épineuses » conservées en bordure des allées jusqu'au cœur du boisement. Le but consistait à créer une mosaïque d'espaces ouverts et semi-ouverts pour « perturber » le sanglier et l'inciter à ne pas rester dans le sous-bois très dense qu'il affectionne particulièrement. Ce sont particulièrement les « ronciers de ronces » qui sont le plus favorables à la quiétude des sangliers qui ont été débroussaillés, mais aussi des « ronciers de fragon » quand ils ne sont pas fragmentés.

Sone avait été consulté lors d'une réunion organisée par la Mairie à laquelle étaient conviés la Fédération de Chasse 31, la Préfecture, la Société de Chasse de Saint-Orens, un louvetier. Marie-Jo Daboussi et Pierre Jouffret étaient présents et avaient insisté pour que toutes les précautions soient prises pour ne pas trop perturber la biodiversité (avifaune, salamandres...) : respect d'une zone non débroussaillée de 10 m le long des allées, de 5 m le long du ruisseau, respect des petits arbres ou arbustes, réalisation le plus tôt possible afin que les travaux soient effectués avant les périodes de nidification... Ces recommandations ont été globalement bien prises en compte.

A noter que des travaux de sécurisation du bois ont aussi effectués, à la même période, sur des arbres « marqués » qui présentaient en danger. Les arbres, quand c'était possible, ont été coupés en chandelles et le bois laissé sur place.

1.2. Photos prises lors de la sortie Nature au Domaine des Oiseaux du 13 février

Plusieurs très belles photos prises par les adhérents lors de la sortie au Domaine des Oiseaux sont présentées avec commentaires des auteurs

1.3. Observations lors du Week-end national de comptage des « Oiseaux des Jardins » le samedi 29 ou le dimanche 30 janvier (un heure d'observation le samedi ou le dimanche)

Hélène nous présente quelques chiffres : Sur la commune de Saint-Orens, il y a eu 15 observateurs. 373 oiseaux ont été décomptés appartenant à 24 espèces différentes. En moyenne par jardin, 25 individus ont observé, appartenant à 8 espèces. Le record : 86 oiseaux observés pour 15 espèces différentes

Elle nous dira lors de la prochaine réunion (et d'ici là, elle vous demande d'y réfléchir) quel était

- l'oiseau le plus fréquent (présent au moins une fois dans un jardin)
- l'oiseau dont l'effectif total était le plus élevé

1.4. Programme d'activités pour 2022

Le programme est en ligne sur notre site

Nos prochains rendez-vous :

- Vendredi 18 mars 18h30 : sortie Nocturne Chouettes
- Mercredi 6 avril 20h30 : réunion mensuelle adhérents
- Dimanche matin 10 avril : sortie Nature Espace Chanterelles

2. Notre site « Biodiv.sone.fr »

2.1. Biodiv : outil essentiel pour connaître et donc mieux protéger la biodiversité

Plus de 4 000 observations et près de 1 000 espèces identifiées, tel est le bilan de biodiv depuis que SONE l'utilise (en 2013). Notons que 2021 a constitué l'année où le plus d'observations ont été déposées et cela avec un nombre d'observateurs en croissance (environ 20 personnes ont déposé l'année dernière).

La fonction principale de biodiv est de mieux connaître la biodiversité à Saint-Orens ce qui est une condition essentielle pour mieux protéger cette biodiversité.

En 2021 et cela se poursuivra en 2022, le groupe milieux a travaillé pour que l'on puisse disposer des données par grands types de milieux : c'est ainsi que la rubrique milieux a été mise à jour avec ses différentes catégories (bois, cours d'eau, chemins ruraux, prairies...). Vous pouvez ainsi en quelques clics dans « connaître/milieux » consulter une description du lac des Chanterelles et visualiser les observations réalisées sur ce site. Ce travail se poursuivra courant 2022 (toutes les rubriques ne sont pas encore finalisées). Nous avons vu lors de discussions avec la Mairie que le fait de disposer de ces données permettait clairement de mieux argumenter pour préserver certains milieux.

Toute cette dynamique est à poursuivre en 2022 et il est essentiel pour cela que les observations soient déposées selon les règles que Michel précise ci-dessous.

2.2. Comment déposer une observation ? (Michel Sarrailh)

Michel présente les différentes étapes pour déposer une observation sur le site. Il mettra en ligne sur biodiv prochainement une notice qui reprendra la marche à suivre pour déposer une observation.

Quelques points importants

- Quand on localise son observation sur la carte avec le pointeur, le faire le plus précisément possible (zoomer et utiliser si nécessaire les différentes couches : petit pictogramme en haut à droite de la carte) ...sinon, comme cela arrive souvent, votre observation sera mal localisée : ainsi, une observation réalisée dans les prairies de Nazan se retrouvera dans une parcelle agricole ou sur un chemin rural proche !
- D'une manière générale, déposer des photos avec vos observations sinon il est très difficile de valider les observations (sauf si la reconnaissance est évidente : écureuil roux...). Mettre si possible différentes photos montrant les différents aspects (pour une plante, fleurs vus dessus mais aussi dessous, (feuilles de la base, de la tige....).
- N'oubliez pas d'enregistrer vos observations, vos photos...et vérifier que tout a été pris en compte en regardant dans « retour à mon observation ».
- Si vous voulez modifier ce que vous avez déposé (vous constatez après coup que vous avez fait une erreur), c'est possible en allant dans « Editez données » pour modifier texte ou localisation, » illustrer et classer » pour les photos.
-

3. Les rapaces nocturnes de Saint-Orens

Après nous avoir présenté une vidéo https://www.youtube.com/watch?v=SXJUF_Hp_x0 permettant de mieux comprendre le vol silencieux de la chouette effraie, Babette nous explique, en utilisant le PowerPoint ci-joint, les principales caractéristiques des rapaces nocturnes que l'on peut observer à Saint-Orens : à noter que certains sont fréquents (Chouette Hulotte et Chevêche d'Athéna) et d'autres très rares (Petit Duc et Chouette Effraie). Rendez-vous maintenant lors de la sortie nocturne du vendredi 18 mars, pour observer si le temps est propice, ces rapaces nocturnes dans leur milieu.

4. Prochaine réunion adhérents

La prochaine réunion adhérents aura lieu le **mercredi 6 avril 2022 20h30** salle Jean Dieuzaide :

Fin de la réunion : 22h30

Annexe : personnes présentes à la réunion du 9 mars 2022

Réunion SONE du 09/03/2022 Liste de présence	
NOM	Prenom
ARSAC	Catherine
BOUTIE	Hélène
DABOUSSI	Marie-José
DAGRAS	Danièle
DAVID	Bruno
DUBOIS	Dominique
FERRERES	Jean-Pierre
JACOMOND	Elisabeth
JOUFFRET	Pierre
KESSLER	Jean-Marie
LAVIRON	Hélène
LE CHEVANTON	Martine
LE CHEVANTON	Jean-Yves
LE LOUS	Fabien
LÉCUREUX	Yves
LERMUZEUX	Benoit
LERMUZEUX	Marie-christine
NAVARRA	Babette
PAILLER	Frédéric
PEYRON	Christian
SARRAILH	Michel